



COMITÉ DE LA HAUTE-VIENNE

MUTATIONS 2019

Les mutations sont payantes pour les Seniors, Juniors et Cadets dernière année, Masculin et Féminin.

Obligation de remplir le triptyque (feuille mutation en 3 ex.) pour toutes les mutations payantes ou gratuites.

➤ MUTATION INTERNE

- Exemple blanc à remettre au comité accompagné du chèque établi par le club quitté à l'ordre du CD 87 pétanque.
- Exemple rose à conserver par le licencié qui le remettra à son nouveau club.
- Exemple jaune à conserver par le club quitté.

Si licence en 2018, la mutation s'élève à 30 €.

Si licence en 2017 ou avant, le formulaire de mutation est obligatoire et la mutation est gratuite.

➤ MUTATION EXTERNE

- Les 3 exemplaires à retourner au comité accompagné du chèque établi par le club quitté à l'ordre du CD 87 pétanque.

Elle est payante quel que soit le motif de la mutation (plus de notion d'année sans licence). Elle s'élève à 50 €.

Club légalement dissout (plus d'affiliation à la Fédération) :

Mutation interne ou externe : gratuite

Club en sommeil

Mutations internes ou externes : payantes